

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 12 février à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Velay Pilat, légalement convoqués se sont réunis, à la recyclerie l'Envers du Grenier à Saint-Sauveur-en-Rue, sous la présidence de Monsieur Frédéric GIRODET.

Date de la convocation : le 06 Février 2024

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 30

Nombre de pouvoirs : 1

Présents :

CC Loire Semène : Nadia ADJERIOU, Daniel DURIEUX, Christian BLACHON, Guy ESCOFFIER, Bernard COLLIN, Frédéric GIRODET, Joseph BUGNAZET, Elisabeth ROYON, Edwige ODIN

CC des Monts du Pilat : Jean François BERNE (représentant de Sabine PARAT-MANZI), Caroline BERGERE, Stéphane EXBRAYAT, Michel CHARDON, Gilles MANCIER, Jean-Bernard FERNANDEZ, Lucile KROLL, Aurélie GRANGE, Françoise DURIEU, Nicolas JOURJON, Denis THOUMY, Paul THIOLLIERE, Gérard LINOSSIER, Bernadette CORTIAL, Michel MONTEUX, Monique MARQUET, Sébastien LE GRIS, Danielle RANGER, Raymonde DEYGAS

CC du Pays de Montfaucon : Jean Michel POINAS, Nicolas PEYRARD

Absents et ont donné pouvoir :

CC des Monts du Pilat :

Didier PINOT donne pouvoir à Jean-François BERNE

Absents excusés :

CC Loire Semène : Bernard BOURGIE, Elisabeth MOULIN-ROYON, Patrice FRANC, Christian BLACHON

CC des Monts du Pilat : Didier PINOT Sabine PARAT-MANZI, Madjid BRIBI, Emeline RAPAUD, Françoise LECORNU, Marc VACHER, Gilles MANCIER, Michel GONNET, Lucile KROLL, Françoise DURIEU, Sébastien GEORJON, Denis THOUMY, Isabelle BAAS, Monique MARQUET, Laurent PEREZ, Mireille TARDY, Christian ROUCHOUZE

CC du Pays de Montfaucon :

Participaient également : Cédric LOUBET, Maire de PLANFOY

Secrétaire de séance : Guy ESCOFFIER

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SICTOM VELAY PILAT

DELIBERATION N° 2025_01_04

Objet : COLLECTE LES JOURS FERIES

VU la délibération n°2015_1_11 du 11 février 2015 relatif au règlement de collecte ;

CONSIDERANT QU'une année civile compte 10 jours fériés qui sont : le 01^{er} janvier (jour de l'an), le lundi de pâques, le 01^{er} mai (fête du travail), le 8 mai, le jeudi de l'ascension, le 14 juillet (fête nationale), le 15 août (assomption), le 01^{er} Novembre (toussaint), le 11 novembre (armistice), le 25 décembre (Noël).

Afin d'assurer la continuité du service de collecte, Monsieur le Président propose de délibérer afin de permettre la collecte les jours fériés excepté le 1^{er} janvier (jour de l'an), le 1^{er} mai (fête du travail), et le 25 décembre (Noël) à compter de l'année 2025 et ce, par dérogation au règlement de collecte en vigueur.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité

- **DECIDE** que la collecte des déchets puisse être assurée sur le territoire les jours fériés excepté le 1^{er} janvier (jour de l'an), le 1^{er} mai (fête du travail), et le 25 décembre (Noël) à compter de l'année 2025 et ce, par dérogation au règlement de collecte en vigueur ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

A Saint Just Malmont, pour copie conforme,

Le Président,
Frédéric GIRODET

SICTOM VELAY-PILAT
13, route de l'Innovation
Z.I. La Garnasse - La Font du Loup
43240 SAINT JUST MALMONT
Tél. 04 77 35 69 64
email : accueil@sictomvelaypilat.fr